

Rapport public Parcoursup session 2024

CPSA Combourg - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CPSA Combourg - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (28748)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CPSA Combourg - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (28748)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	95	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes	Moyennes des années préparatoires au bac et moyennes des années post bac dans le cas d'une réorientation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir	Participation à des projets scolaires ou extra scolaires	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation du projet aux débouchés de la formation	Lettre de motivation	Essentiel
	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé ou lors des séquences d'information mises en place par la formation	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'agriculture et la nature	CV et lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Traitement individuel de chaque candidature.

Etude du dossier

Entretiens avec le chargé d'admission de la formation ou le responsable formation

- Sur site de l'établissement
- Ou en visio conférence
- Ou au téléphone

Le candidat doit démontrer sa motivation, notamment au travers de l'explication de son projet professionnel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers sont le plus souvent complets et comportent les pièces annexes ou justificatives. Néanmoins les CV ou les lettres de motivations peuvent être trop généraux ou inadaptés à la formation pour laquelle les candidats postulent. Ce qui ne permet pas toujours une bonne évaluation de la candidature.

De même, l'onglet "Projet de Formation" est assez régulièrement renseigné selon une trame type et des arguments généraux. Il se trouve alors que certains candidats ne maîtrisent pas tous leurs écrits et se trouvent en difficulté pour argumenter leurs propos écrits.

Nous attirons donc l'attention des candidats à fournir des documents qui soient bien en rapport avec la formation visée, que les "Projets de formation" soient individuellement en lien avec le centre et que l'argumentaire soit maîtrisé.

Nous invitons également les candidats à tenir à jour leurs souhaits, ou leur décisions sur Parcousup afin de faciliter le ciblage des informations pour la conclusion d'un contrat d'apprentissage

Signature :

Arnaud Guillet,

Chef d'établissement de l'établissement CPSA

Combourg